



PROJET EDUCATIF



« Un projet : Une main tendue pour nous accompagner à chaque étape... »

Sommaire

Introduction...	p : 1
1. Le cœur de cible	p : 2
2. Les différents accueils par secteur et leur organisation générale	p : 3 à 6
3. Les besoins psychologiques et physiologiques des publics	p : 7 à 8
4. L'accueil des handicapés	p : 8
5. Les objectifs éducatifs des acteurs	p : 8 à 9
6. L'évaluation de ces objectifs	p : 9
7. Les moyens financiers et matériels des accueils	p : 10 à 11
8. La communication du projet	p : 11
En conclusion....	p : 12

Introduction...

Depuis de nombreuses années, la ville est engagée dans l'action éducative au bénéfice des mineurs par le biais de différents contrats : Le Contrat Enfance Jeunesse.

Cette succession d'engagements dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse illustre la place primordiale que l'équipe municipale accorde à l'éducation avec le souci permanent et constant qu'une action ne peut être réellement efficace que si elle est commune et cohérente dans les différents dispositifs communaux spécifiques à chaque classe d'âge.

Selon Maurice NANCHEN, Psychologue, « *L'enfant est une personne à part entière qui mérite le respect et donc l'enfance est un âge en soi qu'il faut vivre pleinement et dans la dignité* ». De plus, on sait que c'est au cours de l'enfance que se construisent les bases de la personnalité adulte d'où l'importance que la municipalité lui accorde.

Dans cette optique, La Ville du Bois entreprend l'élaboration d'un Projet Educatif qui prend en compte les différents temps de vie de l'enfant et du jeune : Secteur petite enfance, enfance et jeunesse.

Il s'agit, en tant que co-éducateur avec les parents et les enseignants, de permettre à tous les enfants Urbisylvains de s'épanouir, de participer à la structuration de leur personnalité, d'offrir l'occasion, dans les conditions d'un bon équilibre affectif, de développer leurs potentialités selon leur propre rythme, d'être solidaires des autres et respectueux de l'environnement.

1. Le cœur de cible...

4 axes principaux sont définis et il est demandé aux acteurs de contribuer à :

- ◆ Former **des êtres humains épanouis et autonomes** sur le plan physique, moral et culturel permettant une meilleure construction personnelle,
- ◆ Développer chez l'enfant la **solidarité** envers les autres dans leur diversité (*Intergénérationnelle, sociale, culturelle et ethnique*) **pour mieux vivre ensemble**,
- ◆ Responsabiliser les enfants afin qu'ils deviennent des **citoyens respectueux de l'environnement**,
- ◆ Sensibiliser les enfants dans leur devenir de **citoyens du monde**.

Mais promouvoir une politique éducative, c'est aussi :

- ◆ Préparer collectivement l'avenir en instaurant des supports d'échange, de débat, de créativité ;
- ◆ Assurer un suivi éducatif dès le plus jeune âge et jusqu'à l'adolescence, et créer une culture de l'enfance où tout mineur trouve un espace qui le fait exister, lui permette des découvertes sur lui, les autres et le monde extérieur ;
- ◆ Participer au développement harmonieux de l'enfant, à la construction de l'identité et du lien social en favorisant l'éveil, la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation et le dépassement de soi ;
- ◆ Favoriser les liens intergénérationnels et interculturels ;
- ◆ Permettre l'intégration des enfants handicapés et l'insertion des enfants de familles rencontrant des difficultés économiques et/ou sociales ;
- ◆ Apporter un soutien aux familles dans l'exercice de leurs responsabilités parentales, à travers les échanges avec les professionnels dans le respect des choix éducatifs de chacun, pour que le parent reste le premier éducateur.

2. Les différents accueils et leur fonctionnement :

Secteur Petite Enfance :

- ◆ Structure Multi Accueil
- ◆ R.A.M. Communal
- ◆ Accueil « Parents/Enfants »

Ce secteur en expansion répond à une volonté municipale forte : Le libre choix des parents du mode d'accueil pour leur enfant, mais aussi l'apport de soutien aux familles dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

En effet, un moyen de garde est un moyen de prévention sociale dans la mesure où il permet une bonne implication professionnelle des parents. Les problèmes pour faire garder un enfant viennent perturber la relation au travail et créer un risque de « désinsertion », surtout pour les personnes qui ont une situation professionnelle précaire.

Un bâtiment spécialement conçu est réalisé pour accueillir 20 enfants, entre 4 mois et 4 ans. Une équipe de 8 agents comprenant une directrice et 7 personnes spécialisées pour l'accueil des jeunes enfants, est mise à disposition pour offrir un mode de garde collectif aux habitants de la commune, sous la forme d'une structure multi-accueil.

La structure multi-accueil constituée de 2 entités, l'accueil régulier et l'accueil occasionnel, répond au mieux aux besoins spécifiques recensés sur la ville au regard de sa population. En effet, il est constaté un nombre croissant de naissances depuis 2000 alors que l'unique moyen de garde jusqu'en septembre 2006 est celui proposé par les assistantes maternelles agréées et les « nourrices » non déclarées de la commune.

17 places ouvertes dans le cadre de l'accueil régulier, et 3 places d'accueil occasionnel doivent offrir la possibilité à un maximum de parents urbisylvains de bénéficier d'un mode de garde de qualité assuré par des professionnels, éducateurs de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture.

Ce mode de garde doit répondre dans ses pratiques aux besoins fondamentaux de l'enfant :

- Le respect des rythmes propres à chaque enfant,
- Un environnement assurant la sécurité affective en instaurant des soins et des relations personnalisées stables entre les enfants et les personnes qui s'en occupent,
- Des expériences adaptées aux différences individuelles et au développement propre à chaque âge.

Ce doit être, non seulement, un lieu de garde, de socialisation et de prévention, un lieu d'éveil et de stimulation qui prépare à la scolarisation mais aussi un lieu où sont favorisées les relations entre parents et professionnels de la garde afin d'assurer, dans un cadre clair, la continuité du lien affectif de l'enfant en l'absence de ses parents.

L'accueil occasionnel se doit d'offrir la possibilité aux parents, y compris à ceux qui ne travaillent pas, de faire garder leur enfant quelques heures pour gérer les contraintes de

la vie quotidienne ou tout simplement pour « souffler » un peu. Cet accueil, limité sur une fréquence irrégulière à une durée de 3 heures, doit être ouvert au plus grand nombre possible de familles urbisylvaines dans la limite des places disponibles de la structure.

Certaines familles remarquées lors de la fréquentation de la structure comme relevant d'un suivi social nécessaire pourront faire l'objet, par la directrice, d'une proposition d'accompagnement par le centre d'actions sociales de la commune, ou autres partenaires (service du Conseil général/ Caf) en fonction de leur libre adhésion bien entendu. Le système « crèche » peut, par ailleurs, créer des solidarités entre les parents et aider au maintien du tissu social.

La ville compte un nombre important d'assistantes maternelles, plus de 50 à ce jour. A ce titre, **un R.A.M. communal** a été créé à la tête duquel se trouve une éducatrice de jeunes enfants occupant ce poste à 74%.

Des actions de prévention, d'information, d'animation et de formation destinées, aux enfants et/ ou aux Assistantes Maternelles mais aussi aux parents sont proposées par l'animatrice du R.A.M. en fonction des priorités et des besoins recensés.

L'accueil parents-enfants est un espace de paroles, de rencontres et d'échanges pour les adultes « référents » accompagnés de leurs enfants de moins de 4 ans non scolarisés, et pour favoriser leur socialisation et leur éveil. Des mamans bénévoles ainsi qu'une éducatrice de jeune enfant communale ou la coordonnatrice petite enfance assurent cet accueil hebdomadaire dans l'espace « LES LUTINS DU BOIS ».

L'espace « LES LUTINS DU BOIS », local récemment rénové composé d'une salle de réunion, d'un bureau et d'une salle destinée à l'animation pouvant accueillir adultes et enfants, ainsi que du matériel adapté aux différents utilisateurs, est mis à disposition du RAM et de l'accueil parents-enfants.

Secteur Enfance :

- ◆ Accueil de loisirs de la Ferme de la Croix Saint Jacques
- ◆ Accueils de loisirs des Renondaines
- ◆ Accueil de loisirs du Centre-ville
- ◆ Accueils des temps de midi : Ecoles Marie Curie, Ambroise Paré et Renondaines.
- ◆ Séjours

Préscolaire, postscolaire, pause méridienne, mercredi et vacances scolaires sont des temps de loisirs éducatifs au cours desquels il est primordial de créer un cadre de vie collectif favorable au développement des finalités éducatives retenues dans le cadre du projet éducatif : « Former un être humain épanoui et autonome, être solidaire des autres pour mieux vivre ensemble, être un citoyen du monde et devenir responsable et respectueux de l'environnement ».

Les activités menées dans le cadre des loisirs éducatifs veilleront à développer chez les enfants l'inventivité, la créativité et la curiosité, de même que la lecture pour le plaisir et la détente.

Les parents, premiers partenaires, doivent y être accueillis, écoutés et informés.

Par ailleurs l'ensemble des dispositifs communaux, bien que singuliers, doivent être pensés en cohérence et en lien avec cet autre partenaire qu'est l'école.

Le partage des locaux, effectif durant les temps de midi et les études dirigées, doit contribuer à créer une cohérence entre les différents membres de l'équipe éducative : enseignants et animateurs notamment.

Les animateurs et directeurs sont des personnels qualifiés pour lesquels des formations d'origines variées seront privilégiées afin d'offrir une diversité de «savoirs faire » et de points de vue.

Ces accueils seront de réels moments de loisirs actifs (mercredis, vacances et postscolaire) au cours desquels des projets thématiques annuels sont développés. L'ensemble des acteurs encadrant, par ce biais, prend en compte et concrétise les valeurs et priorités données par ce projet.

Des locaux adaptés sont mis à disposition.

- L'accueil de la Ferme de La Croix St Jacques, bâtiment à l'architecture classée dans un cadre arboré doté d'une aire de jeux et de locaux permettant d'accueillir 100 enfants environ ;
- L'accueil des Renondaines organise les animations sur les temps périscolaires et la pause méridienne. Les mercredis, l'accueil de loisirs bénéficie des locaux communs avec l'école, de la B.C.D. ainsi que d'une vaste salle aménagée qui lui est propre ;
- L'accueil du Centre-ville destiné aux enfants de l'école Marie-Curie pour les temps préscolaires, postscolaires ainsi que pour la pause méridienne ;
- Le M.I.C.ADO est ouvert aux enfants fréquentant l'école A. Paré pendant l'accueil préscolaire notamment.

Les accueils préscolaires sont des moments qui doivent permettre aux enfants, du fait de leur proximité du réveil, de petit-déjeuner sommairement, si nécessaire, puis de débiter des activités libres en toute quiétude. Pour cela les animateurs pourront proposer du matériel ludique, des livres et accompagner de leur présence les activités libres et calmes des enfants avant leur départ pour l'école.

La coupure méridienne de 2 heures, importante pour une poursuite sereine des apprentissages dans la seconde partie de la journée, est envisagée de façon à permettre aux élèves de maternelle et d'élémentaire, encadrés par petits groupes, de se détendre dans le calme et selon leur libre choix en proposant des activités ludiques, sportives et culturelles. Le constat du médecin scolaire fait apparaître chez de nombreux enfants de la ville des problèmes de surpoids. En conséquence, il est nécessaire que la commune prenne en compte ce constat en adaptant l'alimentation donnée aux enfants lors des repas de midi mais aussi des goûters.

Les vacances scolaires sont entendues comme des périodes au cours desquelles il est nécessaire que les enfants puissent avoir la liberté, durant la durée variable pour chacun, de se détendre et de se reposer. Il est primordial que les enfants soient acteurs de leurs vacances, qu'ils aient l'occasion de faire des choix en fonction de leurs envies, des contraintes et des compétences des uns et des autres.

Afin que le plus possible de jeunes Urbisylvains puisse en tirer profit, **des séjours** de vacances financés en partie par la municipalité (à hauteur de 50% en été, et plus ou moins 25% en cours d'année scolaire) sont proposés aux familles.

Les séjours courts :

Par ailleurs, sur projet des animateurs référents à l'année, des **séjours courts** avec nuitées (4 jours et 3 nuits) pourront être organisés. Ils pourront alors être considérés comme une « activité dite accessoire ». Les objectifs de ces séjours permettront d'atteindre totalement ou partiellement les objectifs pédagogiques et éducatifs fixés. Le projet pour chaque période écrit spécifiera les réelles finalités en lien avec les volontés locales

L'adaptation à la fréquentation des centres de loisirs pour les enfants de maternelle doit être organisée. Les enfants sont accueillis d'abord avec leurs parents ou leur assistante maternelle puis fréquentent progressivement les lieux, seuls.

L'ouverture et le partenariat avec l'Ecole et le Collège sont rendus concrets par le biais d'une active participation aux diverses actions initiées par les différentes institutions y compris par la municipalité telles qu'actions culturelles (Fête de la science, heures du conte,...), actions de préventions (Sécurité routière, ...), actions festives (Spectacles, carnaval de Bineau, fête du jeu, ...) et actions caritatives (Téléthon, opération pièces jaunes ...).

Secteur Jeunesse :

Il s'agit de la structure M.I.C.ADO : **Maison de l'Information et de la Culture ADO**lescente.

Cet accueil de loisirs est ouvert du mardi au samedi pour tous les jeunes collégiens et lycéens, mineurs, domiciliés sur la commune.

Elle propose aux jeunes des espaces thématiques : Informatique, jeux (de société, de rôles et consoles), cuisine, information/prévention et foyer ludique.

Les séjours, les stages d'initiation et découverte, les spectacles, les événements sportifs et culturels et les sorties diverses sont autant de pôles qui contribuent aux finalités éducatives.

Les jeunes participent à la vie de la structure en tentant d'y être de réels acteurs construisant seul ou en groupe leurs loisirs.

S'adapter et écouter les jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement tout en leur rappelant les devoirs de tout à chacun : voici la mission principale de l'équipe en place.

Une structure qui ne peut vivre en autarcie et doit s'ouvrir vers l'extérieur : Association de prévention spécialisée Inter'Val, collèges et lycées de secteur, prestataires et partenaires ponctuels (associations locales, gendarmerie, pompiers, ...) et accueils de jeunes du canton et au-delà. Ceci permet aux jeunes d'aller à la rencontre des autres : facteur déterminant pour se construire et se forger des avis.

3. Les besoins physiologiques et psychologiques du public...

L'enfant a de nombreux besoins : « *Contradictaires mais complémentaires...* »

- ◆ Besoin de mouvement mais besoin de repos et de détente

Le besoin de mouvement est universellement reconnu pour le développement de l'enfant. Il se traduit par marcher, sauter, grimper, ramper, porter, lever, courir, exercer son adresse et son équilibre. Par ailleurs, l'enfant aspire aussi à de vrais moments de repos et de détente où il peut se reposer, jouer tranquillement. Il est important que l'enfant puisse disposer dans la journée de temps où il puisse s'isoler, se cacher, discuter et jouer librement.

- ◆ Besoin de sécurité mais besoin de se mesurer au risque

Le besoin de sécurité, c'est à la fois la sécurité matérielle (absence de danger), la sécurité physique (surveillance) et la sécurité affective (sentir quelqu'un prêt à l'aider, avoir un cadre de vie qu'il s'est approprié et un espace délimité). Par ailleurs, très jeune, il commence à s'essayer à la difficulté. Il affronte les situations dangereuses à son échelle. Lorsque l'on le laisse libre d'agir dans un climat de sécurité, l'enfant n'entreprend souvent que des tâches à sa mesure. Il éprouve un grand plaisir à se mesurer au risque, à avoir peur. Ce besoin se manifeste par le désir d'explorer, de se balancer fort, de sauter, de grimper haut, de faire du feu, etc... selon les âges.

- ◆ Besoin de socialisation mais besoin d'autonomie

Pour son développement, l'enfant a besoin des autres pour ses jeux, pour se comparer et pour grandir (la socialisation). Il a besoin d'apprendre à former des relations interpersonnelles qui ne se limitent pas à des enfants de son âge. Par ailleurs, à l'école, dans la famille, dans les structures éducatives, l'enfant est constamment en relation de « dépendance » à l'égard des adultes s'exprimant différemment selon les âges. Il a besoin de pouvoir faire l'expérience de l'initiative et de l'autonomie et pour ceux qui en éprouvent le besoin de la solitude.

- ◆ Besoin de fiction, d'imagination mais grand intérêt pour le « réel »

A tous les âges, l'imagination, la fantaisie, le rêve colorent et compensent la réalité qui peut être bien contraignante. La fabulation est particulièrement importante pour la petite enfance. Par ailleurs, l'enfant explore, touche, sent, voit et regarde. Plus il grandit plus son exploration s'intensifie. Il faut alors saisir toutes les occasions pour le mettre en présence de choses réelles. Sa curiosité est insatiable dans tous les domaines s'il est sensibilisé et invité à faire.

◆ Besoin d'imitation mais besoin de création

C'est un comportement actif par lequel l'enfant comprend et maîtrise le monde extérieur ainsi que les sentiments que ce monde fait naître en lui. Il imite d'abord ce qu'il voit autour de lui en dehors de tout support (ex : il fait l'avion en tendant ses bras). Puis ce sont les jeux de rôle (papa, maman, maîtresse, docteur, marchande,...) et encore plus tard les jeux de coopération de compétition, etc.... Le cadre suscite le jeu, mais l'enfant peut se passer de supports matériels et spécifiques. Enfin, ce sont les jeux d'imagination. Ils continuent à imiter leur groupe social avec l'influence des médias (idole, héros,...).

Par ailleurs, dès son plus jeune âge, l'enfant éprouve le besoin d'extérioriser son monde intérieur. Il s'exprime par la parole, le geste, le dessin et aboutit « parfois » à ce que l'on appelle la création. Souvent, celle-ci, trouve son départ dans une imitation qui s'éloigne progressivement du modèle. La création s'accompagne d'un plaisir intense et mobilise toutes les ressources de l'enfant. Elle oblige la concentration, la précision du geste, la maîtrise de nouvelles techniques. Les créations des enfants doivent être valorisées. Il est essentiel de mettre à la disposition de l'enfant des objets ou des matériaux adaptés qu'il puisse manier, modifier, à l'aide desquels il puisse construire.

Ces besoins sont capitaux et s'expriment différemment à travers les âges. Mais n'oublions pas que les apprentissages, expériences et événements de la petite enfance sont les fondations même de l'adulte de demain...

4. L'accueil des handicapés...

Le handicap sous toutes ses formes doit éveiller en nous d'autres sentiments que la peur, la crainte et la pitié. Il doit être considéré comme une différence qui n'exclut pas des dispositifs de loisirs.

En application du cadre légal, nous tenterons systématiquement d'analyser la situation individuellement pour apporter une réponse la mieux adaptée en assurant la sécurité de l'enfant et de ses pairs. Pour cela, des démarches simples et d'accueil existent sur la commune facilitant l'accès à ces enfants et à leurs familles.

5. Les objectifs éducatifs des acteurs...

Dans nos différentes structures éducatives la qualification, l'expérience et la compétence permettent de proposer des agents qui garantissent la qualité de l'accueil en s'acquittant des missions liées à leur cadre d'emploi (fiches de postes existantes dans tous les secteurs).

Secteur Petite Enfance :

La directrice du Multi accueil : Elle est garante du bon fonctionnement de la structure, de la sécurité des enfants ainsi que du projet social et éducatif. Elle assure, la gestion humaine, administrative et financière du multi-accueil.

Elle se porte garante de la qualité d'accueil des familles et de leur(s) enfant(s) en les informant régulièrement de l'organisation de la structure, des rencontres associant les parents et l'équipe ainsi que des diverses manifestations.

Elle est disponible pour rencontrer les familles individuellement, sur rendez-vous ou durant les temps d'accueil du soir.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants est chargée de favoriser le développement psycho affectif et psychomoteur de l'enfant en proposant et en organisant des activités adaptées à son âge et à ses besoins, individuellement ou en groupe et en collaboration avec l'équipe. Elle favorise les interactions familles/professionnelles.

Les Auxiliaires de puériculture assurent l'accueil de l'enfant et de sa famille, les soins quotidiens d'hygiène et créent un climat de confiance et de sécurité autour de lui. Elles participent au temps d'éveil de l'enfant en proposant, en lien avec l'éducatrice, des activités dirigées. Elles effectuent le relais avec les parents.

Les agents polyvalents petite-enfance assurent selon les besoins les mêmes missions que les auxiliaires.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants du R.A.M. est chargée d'informer, d'aider et d'orienter les familles mais aussi les assistantes maternelles et les candidates- l'agrément. Par ailleurs, elle favorise les rencontres et les échanges entre parents, A.M. et enfants pour lesquels elle contribuera à la première socialisation notamment aux travers des ateliers proposés. Elle suscite et encourage la formation professionnelle des assistantes maternelles.

Secteurs Enfance et Jeunesse :

Les directeurs de structures : Ils sont garants du bon fonctionnement des structures, de la sécurité des enfants ainsi que du projet pédagogique et éducatif. Ils assurent la gestion humaine (en étant ressource), administrative et financière de leur structure. Relais hiérarchiques, ils assurent un lien important entre les commandes et les réalités de terrain.

Les animateurs : Ils sont garants des enfants qui leur sont confiés et assurent l'accueil des enfants et des familles au quotidien. Ils ont pour charge « d'animer », soit donner vie aux temps loisirs de l'enfant. Par l'intermédiaire de projets structurés, ils s'inscrivent dans un réel projet à visée éducative.

Les intervenants spécialisés : Responsable de la technicité, ils permettent d'approcher des disciplines ou expériences nouvelles au-delà de la simple initiation dans certains cas. En coéducation avec les équipes, ils apportent une richesse supplémentaire tout en garantissant la sécurité des publics.

→ Chaque professionnel doit être conscient de son rôle et contribuer à tendre vers les orientations communes à tous. Pour cela, chacun devra être sensibilisé à ce projet éducatif.

6. L'évaluation des objectifs fixés...

Différentes évaluations sont mises en place :

Evaluations collectives :

- ◆ Par secteur et par structure, les équipes analysent annuellement l'action éducative menée (s'ajoutant aux réunions et bilans intermédiaires prévues dans l'année). L'objectif étant de réviser les objectifs, de proposer de nouveaux moyens d'actions après avoir analysé les réussites et échecs éventuels.
- ◆ Les responsables de services analysent ces résultats, actions et propositions avec les responsables de structures.

Evaluations individuelles :

- ◆ Les agents sont inclus dans une méthode de projets à tous les niveaux. Ils sont les premiers évaluateurs de leur propre action et établissent au moins une fois par an, un bilan de leur action avec leur responsable de structure.
- ◆ Ce même bilan est analysé avec leur responsable de service respectif.

Les analyses et bilans sont alors transmis aux élus de secteur et pourront être, le cas échéant, modifiés. De nouveaux axes seraient alors définis en réunissant les instances compétentes.

7. Les moyens matériels et financiers mis à disposition...

◆ Moyens Structurels :

- 3 écoles publiques (maternelles et élémentaires)
- 3 établissements privés (primaire et 2ndaire)
- R.A.S.E.D.
- Restaurant scolaire + salles annexes (nouveau bâtiment livré en2007)
- R.A.M. Communal
- Structure Multi accueil (« Les écureuils du Bois » -0/3ans)
- Accueil parents/enfants (« 1,2,3 soleil »)
- 3 Accueils de loisirs : 3/12 ans
- 1 accueil de loisirs jeunesse : M.I.C.ADO : 11+
- Escale (Bâtiment sportif et culturel)
- Petit gymnase et stade de football
- Bibliothèque communale et son exposition permanente
- Conservatoire communal
- Syndicat d'Initiatives
- Foyer des anciens
- Logement d'urgence
- Pole emploi
- Maison médicalisée spécialisée maladie Alzheimer
- Aire d'accueil des gens du voyage

◆ Moyens locaux :

- Communauté d'agglomération : Europ'Essonne
- Jumelage avec Tirschenreuth (Allemagne)
- Tissu associatif conséquent
- Mise en place du Contrat Enfance Jeunesse (CAF)

◆ **Moyens financiers :**

Chaque structure dispose d'un budget de fonctionnement et investissement voté annuellement par année civile. Ces moyens sont étudiés par les commissions d'élus et validés par l'assemblée délibérante courant mars de la dite année.

Les sommes allouées sont établies en fonction des missions premières, des projets, des obligations et des orientations communales. Elles sont établies en étroite collaboration entre tous les acteurs de chaque niveau.

L'objectif est de promouvoir la qualité du service public rendu à la population.

◆ **Autres caractéristiques :**

- Patrimoine culturel et historique (personnalités, œuvres et bâtiments)
- Secteur boisé
- Proximité de Paris
- Proximité de grands axes routiers (RN20, Francilienne, A6, A10...)
- Infrastructures commerciales (de proximité et grandes surfaces)

8. Communication du projet :

Ce projet doit être accessible et repéré par tous :

- Elus locaux,
- Personnel des structures éducatives,
- Familles Urbisylvaines,
- Institutions (D.D.J.S., C.A.F., P.M.I., ...)
- Partenaires.

Pour cela, nous utiliserons tous les vecteurs de communication mis à notre disposition :

- Projet consultable prochainement sur le site internet de la ville avec une information pour la population dans la revue municipale,
- Projet remis à chaque professionnel des secteurs concernés lors de réunions spécifiques de présentation,
- Projet systématiquement remis lors d'une nouvelle embauche,
- Projet remis aux familles qui le souhaitent lors des inscriptions annuelles obligatoires,
- Projets affichés dans les structures éducatives,
- Projet envoyé par courrier ou remis aux partenaires institutionnels.

En conclusion...

Le projet éducatif doit rester un outil évolutif et proche des acteurs à quelque niveau que ce soit.

Ce projet donne un cadre qui rassemble tous les acteurs qui contribuent directement ou indirectement à atteindre nos objectifs.

Ce projet basé sur l'échange et l'épanouissement des « Hommes » évoluera grâce à la diversité des rencontres et à la diversité des contextes.

Chaque enfant enrichit ce projet.

Chaque agent participe à faire vivre ces valeurs...